

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 16 avril 2019

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019**

**2019 V. 183** Vœu relatif à la réforme Blanquer sur les filières professionnelles.

-----

#### **Le Conseil de Paris,**

Considérant le projet de « rénovation de la voie professionnelle » lancé par le Ministre de l'Education nationale Jean-Michel Blanquer en mai 2018 ;

Considérant que cette réforme concerne notamment la « rénovation » des programmes d'enseignement ;

Considérant que ce projet va entraîner une baisse du nombre d'heures (soit un volume total de 113 heures sur trois ans) de disciplines générales en formation professionnelle ;

Considérant que cette diminution du nombre d'heures d'enseignement général revient à admettre que les lycéen·ne·s professionnel·le·s n'auront pas l'accès minimum au socle commun d'apprentissage ;

Considérant que la réduction d'heures d'enseignement général va à l'encontre des recommandations du CNEC (Conseil National d'Evaluation du Système Scolaire) qui recommande au contraire un renforcement des enseignements généraux, notamment pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur ;

Considérant la mesure de regroupement des disciplines par chambre de métiers qui conduit à la déprofessionnalisation des formations ;

Considérant que cette réforme va affaiblir la filière professionnelle et accentuer les difficultés des bachelier·ère·s professionnel·le·s pour rentrer dans l'enseignement supérieur ;

Considérant que cette réforme implique une réduction des effectifs enseignants, dans des formations où le manque de personnel est pourtant ressenti depuis longtemps ;

Considérant le manque de concertation avec la communauté éducative ;

Considérant les inquiétudes grandissantes des enseignant·e·s en lycée professionnel à Paris concernant l'avenir des filières professionnelles ;

Considérant que la Ville de Paris soutient l'apprentissage républicain de la citoyenneté et la formation de l'esprit critique que permettent notamment les enseignements généraux dans les formations professionnelles ;

Considérant que la Ville de Paris souhaite un engagement financier et humain accru de la part de l'Etat pour ce qui doit rester une mission de service public : former et éduquer l'ensemble des citoyen·ne·s. ;

Considérant que l'objectif de cette réforme est de faire des économies dans l'éducation en général ;

Considérant que l'apprentissage des disciplines générales garantit des diplômes créés pas seulement en fonction des besoins des entreprises ;

Sur proposition de Léa Filoche, Yves Contassot et des élu·e·s du groupe « Génération·s »,

Emettent le vœu que :

- La Ville de Paris réaffirme son attachement à l'enseignement de disciplines générales en formation professionnelle,
- La Ville de Paris interpelle l'Education nationale sur la baisse des effectifs qu'implique cette réforme dans les filières professionnelles.